

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alfortville, le 3 mars 2026

Compétences : l'État fait le choix du décrochage massif

La suppression du volet national du Plan d'Investissement dans les Compétences, conjuguée aux arbitrages en cours portant sur les moyens dédiés à son volet régional, marque un recul sans précédent pour le développement des compétences. Le réseau des organismes de formation du Synofdes et de la Fédération Nationale des UROF est en alerte générale.

Un coût à supprimer, un programme à réformer, un poste budgétaire à réduire. C'est souvent ainsi que la formation professionnelle est traitée par les décideurs publics. Pourtant, investir dans la formation c'est se doter d'une capacité à s'adapter, innover, et à tenir les promesses du progrès social et économique.

Le Plan d'investissement dans les compétences (PIC), pilier de la politique publique de formation depuis 2018, a vu ses moyens être supprimés par le Sénat lors de l'examen budgétaire du projet de loi de finances 2026. Ceux-ci n'ont pas été rétablis dans la version finale du texte alors même que le gouvernement avait la possibilité de les réintroduire. Cette suppression remet en cause la sécurisation des parcours, au moment où les besoins en compétences et en qualification explosent.

Le volet régional du PIC, dans le cadre des contrats entre l'État et les Régions (PRIC), serait, d'après nos informations, quant à lui amputé de plus de moitié. Concrètement, cela représente :

- Une baisse **de -56 % des financements** ;
- Plus de **60 000 places de formation supprimées** sur l'ensemble des régions sur la seule année 2026.

Ces annonces s'effectuent dans un contexte de baisse simultanée des investissements dans l'apprentissage, aggravant encore la situation. Face à cette baisse brutale, certaines régions envisageront par exemple de revenir sur la rémunération des stagiaires, faisant peser un risque supplémentaire sur l'accès à la formation des publics les plus fragiles. Cette situation menace un écosystème où chacun a sa place - acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation - en complémentarité et au bénéfice de tous les publics dont les plus précaires.

Une telle décision engendrerait une situation catastrophique :

- **Pour l'appareil de formation**, déjà fragilisé et dont la capacité d'intervention continuerait à se fissurer ;
- **Pour les publics les plus éloignés de l'emploi et des compétences de base**, qui verraient disparaître des solutions déjà bien insuffisantes ;
- **Pour les salariés des organismes de formation**, directement exposés aux conséquences sociales de ces choix budgétaires ;
- **Pour les entreprises**, un manque de compétences donc de compétitivité ;
- Enfin, **pour l'égalité entre les territoires**, déjà largement mise à mal. Les disparités régionales se renforceront en l'absence de moyens suffisants.

La formation professionnelle est une partie fondamentale de l'infrastructure de l'économie qui permet d'absorber les transitions au lieu de les subir, qui **pèse directement sur la capacité du pays à s'adapter**, sur la **compétitivité des entreprises**, sur leur faculté à recruter, à évoluer, à tenir leurs engagements.

Elle est aussi **constitutive du pacte social**. Elle sécurise des trajectoires, rend possibles des mobilités réelles. Enfin, elle irrigue les territoires, les métropoles, les zones plus fragiles, partout où l'accès à la qualification est souvent la première condition pour maintenir de l'activité et de l'emploi.

Pour réaliser ce défi permanent, en confiance, la stabilité, la visibilité sont impératives. A défaut c'est une part de notre capacité collective à avancer qui disparaît.

Le Synofdes et la Fédération nationale des UROF se mobilisent pleinement. Lors de l'examen budgétaire, en lien avec l'Union des employeurs de l'économie sociale (UDES), les organisations ont appelé les parlementaires à rétablir les crédits dédiés au Plan d'investissement dans les compétences. Le 11 décembre 2025, elles interpellaient le Ministre du Travail et des Solidarités sur ces arbitrages budgétaires. Elles multiplient actuellement les rencontres avec différents décideurs publics pour alerter sur l'urgence de la situation et obtenir des solutions et alternatives à la suppression pure et simple de ce qui fonctionne.

Contacts médias :

Mathilde NAUD, mnaud@synofdes.org, 09 72 03 57 08

Grégoire FRATY, gfraty@gfederation-urof.org, 06 52 57 05 47